

LA

Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Annonces à faire en chaire. — II Solennités de titulaires. — III Nominations ecclésiastiques. — IV La musique sacrée. — V Nouvelles de Rome. — VI Correspondance des États-Unis. — VII Congrès de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française. — VIII Bibliographie. — IX Aux prières. — X Ordo des fidèles.

ANNONCÉS A FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 7 août

1er anniversaire du couronnement de Pie X et, dans le diocèse de Montréal, 2^e anniversaire du sacre de Mgr l'archevêque.

SOLENNITÉS DE TITULAIRES

Dimanche, le 14 août

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Solennité des titulaires de Saint-Laurent, de Saint-Hippolyte, et, *par anticipation*, de Sainte-Hélène et de Saint-Bernard (Mecelle).

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Solennité des titulaires de Saint-Laurent (Eastman's Springs), de Sainte-Philomène (Montcerf), de Sainte-Claire (Goulbourne) et, *par anticipation*, de Saint-Bernard (Fournier).

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Solennité *anticipée* des titulaires de Saint-Hyacinthe, de Saint-Roch et de Sainte-Hélène.

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Solennité des titulaires de Saint-Romain (Winslow), de Sainte-Suzanne (Stanhope), de Saint-Hippolyte (Wotton) et, *par anticipation*, de Saint-Roch (Orford).

DIOCÈSE DE NICOLET. — Solennité *anticipée* du titulaire de Sainte-Hélène.

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Solennité des titulaires de Saint-Romain (Maringford) et de Sainte-Philomène.

DIOCÈSE DE JOLIETTE. — Solennité *anticipée* du titulaire de Saint-Roch.

J. S.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, ont été nommés :

- M. l'abbé A. Derome, vicaire à Saint-Michel-de-Napierville ;
- M. l'abbé A. Ecrément, vicaire à Longueuil ;
- M. l'abbé A. Ouellette, vicaire à Sainte-Hélène ;
- M. l'abbé A. Lajeunesse, vicaire à Saint-Henri ;
- M. l'abbé J.-C. Jetté, vicaire à Varennes ;
- M. l'abbé V. Deschênes, vicaire à Sainte-Brigide ;
- M. l'abbé D. Toupin, vicaire à Hochelaga ;
- M. l'abbé E. Carrières, vicaire à Saint-Eustache.

LA MUSIQUE SACRÉE

Le *Motu proprio* de Pie X sur la musique sacrée n'admet pas uniquement le *chant grégorien*, il autorise aussi dans l'église l'usage de la *musique polyphonique* et de la *musique moderne*.

Mais que faut-il entendre par ces diverses formes de chant liturgique ? C'est ce que plusieurs se sont demandés. Et l'on nous a prié de donner sur ce sujet quelques éclaircissements.

Nous sommes servis à point par un article qui vient de paraître dans la *Semaine religieuse de Cambrai*.

Les extraits suivants répondront parfaitement aux désirs et aux questions de nos correspondants.

Nous citons textuellement.

* * *

Le chant grégorien, autrement appelé chant romain ou plain-chant

se compose de mélodies extrêmement anciennes, dont plusieurs ont pu avoir été en usage avant Jésus-Christ chez les Hébreux. Le pape saint Grégoire-le-Grand, nous l'avons dit, les recueillit au sixième siècle en s'efforçant de les ramener à leur pureté primitive. Le même travail se fait actuellement, particulièrement en France, depuis un siècle, et N. S. P. le Pape vient d'en prendre la direction.

Le chant grégorien est uniquement mélodique, et certaines de ses mélodies comptent parmi les plus belles que l'on connaisse.

La seconde forme de la musique sacrée est la musique polyphonique, dite communément *polyphonie paëstrinienne*. Tandis que le chant grégorien est mélodique par essence, la polyphonie est par essence harmonique, c'est-à-dire qu'elle cherche ses effets dans l'emploi de plusieurs voix, exécutant au même moment des mélodies diverses.

L'école flamande la porta à sa perfection technique. Mais pour faire rendre à la polyphonie tout ce qu'elle contenait de sentiment, il était nécessaire de la dépouiller des aridités du métier et de lui donner des ailes. Ce fut l'ouvrage de l'immortel Palestrina.

Le chant grégorien ne faisait jamais entendre qu'un son à la fois ; la nouvelle musique, au contraire, en fit retentir deux, trois, quatre, au même moment, en les combinant ensemble, selon les règles de l'harmonie. Le chant grégorien, qui est l'humble auxiliaire de la parole divine, de la prière de l'Eglise, cherche, avant tout, à mettre en valeur la phrase d'une antienne ou d'un répons. Il varie et règle ses modulations sur la forme même de cette pièce. Il fait ressortir les mots les plus expressifs, en prolonge et en accentue la prononciation, afin de frapper davantage, non seulement l'oreille, mais l'intelligence et le cœur de l'auditeur : son allure est rythmée, non pas artificiellement et mathématiquement mesurée. Il est comme la prose d'un orateur éloquent et maître de son langage : nombreux, cadencés, harmonieux, mais libre et dépourvu de tout artifice conventionnel. La musique nouvelle, au contraire, est soumise comme la poésie à une mesure régulière. Elle se tient toute seule, indépendamment

des paroles, et quand elle accepte de traduire celles-ci, elle les pile et les torrure à son gré : elle les répète, elle change leur ordre, elle les coupera même, au besoin, pour prolonger ses accords et surrexiter les sens de l'auditeur.

La musique moderne, troisième forme de la musique sacrée, va du XVIIe siècle à nos jours. Elle a pour caractères distinctifs la richesse infinie des ressources harmoniques, l'invention sans limites des compositeurs et l'emploi le plus libéral des instruments. Elle n'eut pas moins de peine que la polyphonie à franchir le seuil du sanctuaire, où elle n'a pas laissé d'apporter des œuvres telles que les messes de Cherubini et la messe de *Requiem* de Verdi.

Pour si riche qu'elle paraisse, dit Dom Janssens, la musique moderne se réduit à deux tonalités : la gamme majeure et la gamme mineure. Tandis que huit modes, déterminés par les accords principaux, se partagent le chant grégorien.

Suivant les caractères qu'Adam, moine de Fulda, leur a assignés : le premier est universel ; le second, triste ; le troisième, puissant ; le quatrième, doux ; le cinquième, joyeux ; le sixième, dévot ; le septième, bouillant ; le huitième, sage.

Les plus goûtés des oreilles modernes sont le cinquième et le sixième, parce qu'ils tiennent de l'accord majeur, où notre humeur se complait davantage.

Le chant grégorien ignore les demi tons. Il donne l'impression de la pureté et de la solennité. Suivez-le par tous les degrés de son échelle ascendante : du simple récitatif de la psalmodie aux antennes plus ornées ; des antiennes à la richesse des hymnes ; des hymnes au triomphe des introïts et des offertoires. Dans chacun de ses états, dans le plus bas non moins que dans le plus élevé, il se joue parmi les plus rares secrets de l'art. Mozart déclarait qu'il sacrifierait tous ses chefs-d'œuvre pour les mélodies de la préface ; Perosi avoue n'avoir pas fréquenté de meilleur maître que le Graduel grégorien.

Aucun chant, tout le monde en demeurera d'accord, ne saurait remplacer le chant grégorien sur les lèvres du prêtre debout à l'autel. Mais qui ne voit que le chant du peuple, quand il s'unit au prêtre, qu'il répond au prêtre, ne saurait être différent de celui du prêtre ? Du jour où les mélodies grégoriennes se sont tues sous les voûtes des églises, le peuple a cessé de se tenir en union avec les ministres des autels ; il s'ennuie, il se sent étranger dans les églises où il n'a plus l'occasion de faire entendre sa voix, où il n'a plus de rôle à remplir.

Le texte liturgique offre dans sa cadence le germe du chant. Il est fait pour être chanté. Ceux qui le fixèrent écrivaient avec des mélodies comme Rubens dessinait avec des couleurs. Le chant et les paroles se confondaient dans leur esprit.

Le texte liturgique est destiné à être entendu, et c'est à quoi le chant grégorien pourvoit, au lieu que, dans la musique de Palestrina elle-même, fût-elle exécutée par des artistes comme ceux de la Chapelle Sixtine, on ne distingue guère les paroles.

C'est pourquoi, comme le dit Dom Pothier, dans les chants ornés comme dans les plus simples, le rythme n'existe et n'a de valeur que par la perfection du phrasé. C'est détruire ce phrasé nécessaire que de marteler et de détacher les notes. C'est également en annihiler l'effet que de tout unir, et de courir à bride abattue à travers les neumes, en les transformant en simples fioritures. Les vocalises dans le plain-chant ne peuvent pas davantage être assimilées aux roulades et aux notes perlées des virtuoses de théâtre. Tout leur artifice est de ne pas sentir l'artifice, mais de se modeler simplement sur l'allure rythmique des autres parties.

La répugnance de l'Église à admettre les innovations musicales vient de ce que le recueillement n'est guère favorisé par la musique moderne, où la surabondance des moyens distrait l'auditeur, l'empêchant de songer à autre chose qu'aux efforts et au talent de l'artiste. Il s'accorde mieux avec la polyphonie. Mais là où il se trouve dans son élément véritable, c'est dans le chant grégorien.

NOUVELLES DE ROME

QUAND elles entendent proférer des blasphèmes contre Dieu, la sainte Vierge ou les saints, les personnes pieuses, pour réparer autant qu'il est en elles une si grande impiété, ont coutume de bénir le saint nom de Dieu par cette oraison jaculatoire : *Que Dieu soit béni — Deus sit benedictus!*

En vue de propager cette sainte pratique, Notre Saint-Père le Pape Pie X, par décret du 28 novembre 1903, a accordé une indulgence de cinquante jours, applicable aux âmes du purgatoire, qui pourra être gagnée toutes les fois que entendant des blasphèmes, on dira, le cœur contrit et avec dévotion, l'oraison jaculatoire ci-dessus.

Dans l'audience du 27 janvier 1903, Sa Sainteté a fait aussi concession d'une indulgence de trois cents jours, une fois par jour, aux communautés religieuses qui réciteront cette oraison : *O Marie, par les glorieux triomphes de votre Immaculée-Conception, aidez, exaucez, consolez cette pieuse communauté et toutes nos familles!* Cette concession, dont la Sacrée Congrégation des Indulgences a eu connaissance le 28 janvier, est encore applicable aux âmes du purgatoire.

* * *

La *Croix* de Paris a reçu touchant l'audience des pèlerins de Jérusalem les intéressants détails suivants.

Avant l'audience générale, les directeurs du pèlerinage furent admis auprès du Souverain-Pontife. Avec eux se trouvait Mgr Langevin.

L'archevêque, admis à part le premier, a remis au Saint-Père une peau de bœuf musqué, animal très rare des régions polaires; le pape a cru que c'était un *ursus*, un ours. — Non, *bos*, bœuf, a répondu Mgr Langevin.

Quand le pape s'est avancé, le P. Bailly lui a présenté les directeurs.

— Je les bénis tous, a répondu le Saint-Père, et il leur a successivement donné sa main à baiser. A. M. Pautrat, sa qualité. d'ancien zouave ayant été déclinée, Pie X a dit avec effusion : “ Ah ! ancien zouave !... ”

Sa Sainteté a demandé des nouvelles du pèlerinage ; le directeur a répondu qu'il s'était très heureusement accompli, qu'il avait été nombreux et pieux et qu'on avait beaucoup prié pour l'Eglise et pour sa personne.

— Surtout à Tibériade, a observé l'archevêque.

Le pape a dit en latin quelques mots ayant ce sens :

Deus det vobis mercedem et magnam.

Ensuite, le Saint-Père s'est dirigé vers la salle d'audience, marchant d'un pas ferme et rapide.

Là, accompagné des trois directeurs et de Mgr Langevin, il a parcouru lentement les rangs des pèlerins, qui lui étaient désignés successivement au moins par leur nationalité.

Le pape écoutait patiemment les paroles de chacun et bénissait tous ceux qu'on lui nommait en disant souvent : *tutti, tutti...*

Il a même signé avec une plume qu'on lui présentait ; il a reçu un icône du P. Sophrone qu'il a béni avec effusion comme religieux de l'Assomption du rite oriental.

Chacun, après l'audience, était ravi de tant d'abandon et de bonté, plusieurs pleuraient.

A un prêtre qui montrait sa barbe en demandant de la conserver, le Saint-Père a fait en souriant un geste négatif, en montrant son menton rasé.

Enfin après une bénédiction solennelle à tous, le Saint-Père, sur la demande qui lui était faite, a concédé, d'une voix claire, aux prêtres ayant *cura animarum*—charge d'âmes, le pouvoir de donner une fois la bénédiction papale aux fidèles avec indulgence plénière, s'ils se confessent et communient.

CORRESPONDANCE DES ETATS-UNIS

Troy, N. Y., 1 juillet 1904.

DA miséricorde de Dieu, sans les éclipser, rayonne sur les autres attributs divins (Jac., 11, 13) ; mais encore ne va-t-elle jamais jusqu'à lier sa justice et cette justice se montre parfois foudroyante. En voici un exemple qui vient d'émouvoir Chicago.

Il y a quelques mois, Julien Renfro, un jeune homme de Shreveport, en Louisiane, se rendit à Chicago pour y étudier la médecine. Il prit pension avec trois autres compagnons catholiques, E. LaCrosse, J. Burke et J. LaCrosse, et ne tarda pas à essayer de leur infiltrer une haine de toute religion. Ceux-ci d'en référer aux prêtres de la cathédrale qui tentèrent de ramener la brebis-égarée. Ce fut sans succès.

« Je suis un homme pratique, leur dit Renfro, je ne crois qu'à ce que je vois et à ce qui m'est démontré ».

Un soir, ses blasphèmes montèrent plus haut : « S'il y a un Dieu, qu'il se montre. Qu'il me tue s'il existe. Mais non, je ne lui demande pas une si grande preuve. Qu'il me rende sourd-muet et je passerai ma vie à croire ». Ainsi se mit-il à hurler devant ses compagnons.

Quelques minutes après le jeune agnostique tombe sur le parquet. Un médecin, le Dr O. G. Draper, fut appelé, et l'homme de la science déclara que Renfro était totalement devenu sourd et muet. Quand le récit du blasphème lui fut raconté, M. Draper déclara que c'était pure coïncidence. Mais il est difficile de n'y pas voir une manifestation de la colère divine : *Digitus Dei est hic*.

— A la distribution des prix du Collège de Boston, Bourke

Cockran, le plus solide et le plus brillant orateur des Etats-Unis, a prononcé un discours sur « la conversion de l'Amérique au catholicisme ». « Le catholicisme, a-t-il dit, est non seulement l'ami de la liberté, il est sa source ; il est non seulement l'ami du progrès, il est sa lumière ; le catholicisme seul peut conserver l'unité c'est-à-dire la force du pays ».

Et ceci est très juste. Le christianisme catholique, c'est-à-dire l'intégral, le vrai, le seul qui relève du Christ, est non pas seulement l'objet d'une admiration spéculative ni le bienfait épuisé des âges disparus ; il est, comme son Fondateur divin, le Chemin, la Lumière, et la Vie ; il est et doit être, il sera le libérateur des âges futurs. L'Église à la tête de la civilisation, le pape à la tête de l'Église, c'est là l'expression du dogme et sa réalisation n'est qu'une affaire de temps dans les mains de Celui qui a l'éternité.

Étranges comme elles peuvent paraître, les idées semées par Cockran germeront un jour. Les Etats-Unis deviendront catholiques ou ils mourront de mort : il n'y a pas de milieu.

— D'un discours de Sa Grandeur Mgr Quigley, archevêque de Chicago, je ne puis m'empêcher de citer un fragment. Il était adressé aux Canadiens-français de la métropole de l'Ouest réunis pour célébrer la Saint-Jean-Baptiste.

« Avant tout, s'est écrié le distingué prélat, conservez vos traditions, préservez vos institutions, propagez votre langue. C'est parce que vous avez gardé votre langue et vos traditions que vous êtes restés en Amérique un peuple distinct et que vous avez conquis l'admiration de tous. Et c'est en conservant votre langue et vos traditions que vous pourrez remplir votre mission, qui est celle de donner à l'Amérique tout ce que la vieille France avait d'admirable et que vous avez si bien conservé ».

Mgr Quigley est né en Canada. Peut-être est-ce parce qu'il la connaît mieux, qu'il apprécie si justement la Nouvelle-France. J'ai

toujours pensé que la plupart des tirades anti-canadiennes proférées de ci et de là par certains américanisants provenaient beaucoup plus de l'ignorance que de la malice.

— Je voudrais citer aussi la lettre que Sa Grandeur Mgr l'archevêque de San Francisco adressé à Mgr Marois de Québec, au sujet de l'érection du monument Laval. Elle prouverait, elle aussi, la vérité exacte de ce que je viens d'anonceor.

Mgr Riordan s'est inscrit pour la somme de \$250.00 sur la liste des souscripteurs. Mais ce qu'il y a de plus précieux encore que ce don, c'est la sympathie et la reconnaissance qu'il témoigne à l'Église canadienne.

Les dernières lignes de sa lettre se terminent ainsi et sûrement elles ne seront pas démenties : « The people of the United States will, I am confident, most willingly cooperate which the Archbishop of Quebec in honoring the memory of the illustrious pioneer of religion on this Continent ».

— Le secrétaire d'Etat de Washington, M. John Hay, a lancé le mois dernier une circulaire à tous ses agents diplomatiques, à travers le monde, leur enjoignant, d'appeler désormais leur ambassade *ambassade américaine* au lieu d'*ambassade des Etats-Unis*. Il y a treize ans la même expérience avait été tentée, mais devant la réclamation de Londres et d'Ottawa, elle était tombée à l'eau. Cette fois la presse de Toronto a été la seule à émettre un protest, dont il n'a d'ailleurs pas été et dont il ne sera pas tenu compte.

Il y avait pourtant un argument formidable à dresser contre cet accaparement du mot d'Amérique : la désignation susnommée est contraire à la Constitution, celle-ci en effet s'appelle la *Constitution des Etats-Unis* et non pas la *Constitution américaine*.

HENRY BAYARD.

Congrès de l'Association catholique de la Jeunesse
canadienne-française

LISTE DES VŒUX ADOPTÉS

1. — Les membres de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française croient que la race canadienne-française a une mission spéciale à remplir sur ce continent et qu'elle doit pour cette fin garder son caractère distinct de celui des autres races.

2. — Ils croient que la race canadienne-française possède les aptitudes pour accomplir sa mission, et que le pays où la Providence l'a placée renferme les ressources nécessaires à la formation d'une grande nation et que c'est aux Canadiens-Français d'exploiter ce pays qui est le leur.

3. — Ils croient que c'est dans le sol du pays que le patriotisme doit avoir ses racines et que le Canada français doit l'emporter dans leur amour sur tout autre région.

4. — Ils estiment que c'est le devoir de tous les Canadiens de favoriser ce qui peut accroître légitimement l'autonomie du Canada et de lutter avec énergie contre tout ce qui pourrait amener son absorption par une autre nation quelle qu'elle soit.

5. — Ils croient qu'il est du devoir des jeunes Canadiens-Français de ne point tellement s'attacher à un parti politique qu'ils soient portés à lui sacrifier l'intérêt de la religion et de la patrie.

6. — Convaincus que c'est sur le terrain social plutôt que sur le terrain politique qu'il y a espoir d'aider au

groupement des forces nationales ; convaincus que la vie politique ne doit être que l'efflorescence de la vie sociale : les membres de l'Association affirment leur intention de concentrer tous leurs efforts à se préparer à une action sociale mise au service des intérêts de leur patrie.

LA QUESTION RELIGIEUSE

7. — Ils tiennent pour certain que la pratique intégrale du catholicisme, c'est-à-dire un catholicisme vécu par l'individu et par la société, est le remède à tous les maux et la source de tous les progrès de la société.

8. — Ils croient que le progrès de la race canadienne-française est d'une façon spéciale attachée à sa fidélité à la foi catholique qui est un de ses éléments essentiels et spécifiques.

9. — Ils professent en conséquence la soumission la plus absolue à l'autorité de l'Eglise et l'attachement le plus inviolable aux directions du Saint-Siège.

Ils se placent sous la tutelle du Souverain-Pontife et de NN. SS. les évêques, à qui ils reconnaissent la haute direction de leurs efforts et dont ils sollicitent le bienveillant patronage.

10. — Désireux de s'inspirer dans leurs travaux des doctrines infaillibles de l'Eglise, ils étudieront avec soin les documents pontificaux : *Rerum novarum* ; *Graves de communi*, *Affari vos*, et le *Motu proprio* de Pie X sur l'action populaire chrétienne.

LA FORMATION

11. — Convaincus que la formation morale est la racine indispensable du vrai dévouement, ils s'engagent à la pratique franche et ouverte de leurs devoirs religieux.

Dans leur conduite privée et publique, ils s'appliqueront à sauvegarder l'honneur et le prestige de l'Association. En particulier, ils croient de leur devoir de se liguier pour prévenir l'intempérance et tout ce qui pourrait porter atteinte à leur réputation d'honnêteté et de moralité.

12. — Convaincus que l'acquisition de la science est la condition indispensable de l'action sociale sérieuse, à laquelle ils ambitionnent de se préparer, ils veulent former une véritable ligue d'étude et acquérir la notion exacte des intérêts qu'ils auront à défendre.

13. — Au premier rang de leurs études, ils placent celle de la question religieuse, base de toutes les autres.

14. — Immédiatement après elle, ils inscrivent, en tête de leur programme, la question nationale étudiée au point de vue canadien-français à la lumière des enseignements de notre histoire.

15. — Ils veulent s'appliquer à la science des questions sociales qui intéressent davantage notre société et approuvent le programme publié par l'Association et renfermant les questions suivantes : éducation, agriculture, colonisation et la question ouvrière.

16. — Ils se mettront au courant de la question des Ecoles du Manitoba et s'intéresseront au redressement complet des griefs dont souffrent les catholiques de cette province, suivant en tout la direction donnée à ce sujet par l'encyclique de Léon XIII.

17. — Pour faciliter l'acquisition de ces connaissances, ils adoptent et recommandent de toutes leurs forces la méthode des cercles d'études. — C'est pourquoi ils émettent le vœu que chaque groupe organise le plus tôt possible un de ces cercles, et que MM. les directeurs des collèges encouragent la formation de cercles d'études dans leurs institutions.

18. — Le Congrès recommande aux groupes d'établir, entre leurs membres, les liens d'une franche amitié et d'une chrétienne camaraderie, et demande qu'au milieu des travaux des cercles une part soit faite toujours à la gaieté.

Le Congrès recommande au comité de l'Association d'organiser aussi promptement que possible le Bulletin que l'Association doit publier conformément à ses statuts, et de faire une active propagande pour sa diffusion et le recrutement des abonnés.

BIBLIOGRAPHIE

Manuel des Sciences Sacrées. — Telle est le titre du nouveau et compact volume, grand in-8o de 670 pages, que Mgr Charles Daniel, prélat de la maison de Sa Sainteté, vient de faire paraître chez Gabriel Beauchesne, 117, rue de Rennes, à Paris. — Prix : 7 francs.

Cette œuvre importante, dédiée à Son Eminence le cardinal Rampolla, agréée par Sa Sainteté Pie X, et portant l'*imprimatur* du maître du Sacré-Palais, renferme :

- 1o La biographie des papes, y compris celle de Pie X ;
- 2o Les versions et éditions des Saintes Ecritures ;
- 3o L'histoire des conciles généraux et celle plus abrégée des conciles provinciaux ;
- 4o Un précis de la vie de tous les Pères et auteurs ecclésiastiques avec la liste de leurs ouvrages ;
- 5o La suite des hérésies, des erreurs et des schismes qui ont affligé l'Eglise, ainsi que celle des antipapes ;
- 6o Les diverses et meilleures collections du droit canonique.

Des tables alphabétiques, placées à la fin, permettent de se servir du manuel comme d'un dictionnaire.

Plusieurs cardinaux, archevêques et évêques de France ont honoré l'auteur des lettres les plus flatteuses, et Son Eminence le cardinal Perraud a daigné lui écrire :

« Vous avez très utilement condensé dans votre Manuel des Sciences sacrées beaucoup de notions et de renseignements, qu'il fallait aller chercher dans un grand nombre d'ouvrages que la pauvreté du clergé ne lui permet pas de se procurer. »

L'importance de cet ouvrage et les précieux services qu'il peut rendre sautent aux yeux. Nous n'insistons pas. Mais nous souhaitons qu'il se trouve sur la table de travail de tous ceux qui s'intéressent aux sciences sacrées.

Cours théorique et pratique de plain-chant romano-grégorien, d'après les travaux les plus récents. — Par *Am. Gastoué*.—1 vol. in-80.—Bureaux de la « Schola Cantorum ». Paris.

Nous ne pouvons douter d'aucune façon, à l'heure qu'il est, des intentions de l'Église et, en particulier, de Sa Sainteté Pie X, relativement à la restauration du plain-chant. Il faut donc s'occuper des moyens pratiques de s'y conformer.

Parmi les maîtres à l'école de qui nous devons conseiller de se mettre, pour devenir capable de quelques bons résultats, il faut indiquer en première ligne M. Amédée Gastoué, professeur à la « Schola Cantorum » de Paris, et maître de chapelle de Saint-Jean-Baptiste de Belleville.

Ses ouvrages sont nombreux. Mais celui dont nous venons de donner le titre, renferme le meilleur de son enseignement et les plus sûrs résultats de ses doctes recherches. C'est peut-être, actuellement, le meilleur traité sur la matière et, d'autre part, un des plus autorisés. Par décision de S. S. Pie X, et par lettre de la Congrégation des Rites, en date du 30 avril 1904, M. Gastoué, en effet, a été nommé consultant de la commission pontificale pour l'édition vaticane des livres liturgiques.

AUX PRIERES

Frère Emelert, des Frères de la Charité, décédé à Montréal.

Frère Marcellien, des Frères de la Charité, décédé en Belgique.

Frère Saturnin, des Frères de la Charité, décédé en Belgique.

Sœur Marie-Eucariste, née Marie-Louise Forget, des Sœurs de Sainte-Anne, décédée à Lachine.

Sœur Marie-Fabius, née Rose-Ann McCoffrey, professe de chœur, des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, décédée à Tampa, Fl.

Sœur Marie de l'Assomption, née Marceline Tessier, professe de chœur, des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, décédée à Portland, Orégon.

Sœur Marie-Brisilienne, née Valérie Oulmette, professe coadjutrice, des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, décédée à Windsor, Ont.

Sœur Marie de Sainte-Flavie, née Onésime Kavanagh, professe choriste, des Sœurs Sainte-Croix et des Sept-Douleurs, décédée à Saint-Laurent.

Sœur Isaac, née Marie-Eutychiane-Corine Gélinas, professe vocale, des Sœurs de Charité de la Providence, décédée à Spokane Falls.

Mme Joseph Pelletier, née Denise Clément, décédée à Alise-Sainte-Reine, Côte d'or, France.

Sœur Marie de Saint-Jean du Calvaire, née Bernadette Cormier, religieuse choriste, des Religieuses de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur, décédée à Montréal.

ORDO DES FIDELES

Dimanche, le 7 août

Fête de S. Cajetan ou Caëtan, C., *double* ; mém. du XIe dim. ; préf. de la Trinité ; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres mém. des S. Cyrilac et comp. Mm. et du dim.

Demain à l'occasion du 7e anniversaire de son sacre, Mgr l'archevêque de Montréal, chantera la messe à la cathédrale à laquelle sont invités les membres du clergé, des communautés et tous les fidèles.
